

TABLE DES MATIÈRES

Préface	vii
Remerciements.....	xiii
Liste des abréviations, sigles et acronymes	xxi
INTRODUCTION	1
1. Problématique et intérêt du sujet.....	1
2. Précisions lexicales	5
3. Questions de recherche et hypothèses	9
4. Cadre théorique	9
5. Revue de littérature et méthodologie	10
6. Limites de la recherche	12
CHAPITRE 1 – LA QUALIFICATION DU CONFLIT ENTRE LA COALITION INTERNATIONALE ET L'ÉTAT ISLAMIQUE	15
1.1 Les particularités du conflit en Syrie et l'exercice difficile de sa qualification en droit international humanitaire	15
1.1.1 La complexité du conflit syrien et son évolution de 2011 à nos jours	16
1.1.1.1 Des troubles internes au conflit armé non international	16
1.1.1.2 L'implication de la communauté internationale en Syrie à partir de 2014	17
1.1.2 La classification binaire des conflits en droit international humanitaire positif et le rôle du consentement dans la qualification d'un conflit armé	19
1.2 Le conflit entre la Coalition internationale et l'État islamique en Syrie, un conflit armé non international	28

1.2.1	Le caractère hybride de l'État islamique et le débat doctrinal sur sa définition en droit international et en droit international humanitaire.	29
1.2.1.1	L'État islamique envisagé comme un État au sens du droit international	29
1.2.1.1.1	La théorie des éléments constitutifs de l'État.	30
1.2.1.1.2	La théorie de la reconnaissance constitutive de l'État	32
1.2.1.2	L'État islamique envisagé comme gouvernement de fait de la Syrie	33
1.2.1.3	L'État islamique envisagé comme un mouvement de libération nationale	35
1.2.1.4	L'État islamique envisagé comme un groupe armé organisé	39
1.2.2	Le droit applicable au conflit entre la Coalition internationale menée par les États-Unis et l'État islamique	41
1.2.2.1	Les dispositions pertinentes du droit positif	41
1.2.2.2	L'intensité des affrontements entre les parties au conflit	43
CHAPITRE 2 – LE CONFLIT ENTRE LA COALITION INTERNATIONALE ET L'ÉTAT ISLAMIQUE, AU CŒUR DE TOUS LES PROBLÈMES ENTOURANT L'INTERNEMENT DANS LES CONFLITS ARMÉS NON INTERNATIONAUX		47
2.1	Les difficultés à déterminer les règles applicables à l'internement dans les conflits armés non internationaux	48
2.1.1	L'encadrement de l'internement au sein des instruments conventionnels de droit international humanitaire	50
2.1.1.1	Les règles régissant l'internement au cours des conflits armés internationaux	50
2.1.1.2	Les règles régissant l'internement au cours des conflits armés non internationaux.	53
2.1.2	L'absence d'une base juridique pour l'internement dans le droit international humanitaire conventionnel, un débat doctrinal sans solution	54

2.1.2.1	L'absence d'une base juridique de l'internement dans le droit international humanitaire conventionnel et coutumier.	55
2.1.2.1.1	L'absence de base juridique de l'internement dans le droit conventionnel et coutumier, sans incidence sur l'encadrement de l'internement	56
2.1.2.1.2	La base juridique de l'internement dans les conflits armés non internationaux présente dans d'autres branches du droit.	58
2.1.2.2	La base juridique de l'internement implicitement prévue par le droit international humanitaire conventionnel	60
2.1.2.2.1	L'existence d'une base juridique <i>implicite</i> au sein du droit international humanitaire conventionnel	60
2.1.2.2.2	L'importance de l'existence d'une base juridique <i>implicite</i> au sein du droit international humanitaire conventionnel	63
2.2	Les lacunes de l'application du droit international des droits humains pour pallier l'absence de base juridique et de réglementation de l'internement en cas de conflit armé transnational	67
2.2.1	L'interaction entre le droit international humanitaire et le droit international des droits humains, un autre débat sans solution dans les conflits armés non internationaux à caractère transnational	68
2.2.1.1	Le prétexte de l'application du principe de <i>lex specialis</i> pour rejeter l'application extraterritoriale du droit international des droits humains en période de conflit armé.	69
2.2.1.2	Le droit international des droits humains confronté à la réalité des conflits armés et l'impossibilité d'en appliquer les règles telles quelles	78

2.2.1.3	L'application du droit international des droits humains et l'apparition d'une inégalité entre les parties au conflit.	80
2.2.2	L'exemple du conflit armé non international transnational en Syrie entre la Coalition internationale menée par les États-Unis et l'État islamique	82
2.2.2.1	Le PYD, les Forces démocratiques syriennes et la Syrie, un enchevêtrement de régimes juridiques qui participe à la confusion des règles applicables en matière d'internement.	84
2.2.2.2	Les difficultés matérielles à mettre en œuvre les droits fondamentaux garantis par les contrats sociaux de la Fédération démocratique de la Syrie du Nord-Est (Rojava)	87
CHAPITRE 3 – LA PERTINENCE D'ÉTABLIR UN RÉGIME GÉNÉRAL DE DÉTENTION EN DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE		93
3.1	La <i>lex ferenda</i> en matière d'internement dans les conflits armés non internationaux et les initiatives non contraignantes proposées par la communauté internationale et la société civile.	94
3.1.1	La réaffirmation de l'interdiction de la détention arbitraire comme norme de <i>jus cogens</i> et l'élaboration de motifs d'internement inspirés de la quatrième <i>Convention de Genève</i> relative à la protection des personnes civiles en tant de guerre	95
3.1.2	Les règles procédurales régissant l'internement	99
3.1.2.1	Le droit d'être informé des raisons de sa détention	100
3.1.2.2	Le droit de contester la décision d'internement et de voir réexaminer périodiquement cette détention	102
3.1.2.3	Le droit d'être dûment enregistré comme détenu et d'informer ses proches	106
3.2	Les multiples avantages à préciser les règles applicables à la privation de liberté	109

3.2.1 L'importance du droit à la présomption d'innocence dans un contexte d'arrestations massives et en l'absence de distinction entre civils et combattants dans les conflits armés non internationaux	110
3.2.2 Les opérations de détention vues comme des opérations stratégiques de contre-insurrection	112
CONCLUSION	119
ANNEXE A – CHRONOLOGIE DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉTAT ISLAMIQUE	123
BIBLIOGRAPHIE	127
INDEX ANALYTIQUE	163